**TERMES DE REFERENCE POUR LA CONSULTATION INTERNATIONALE**

**RELATIVE AU CADRAGE FINANCIER DU PRESCOLAIRE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre** | ELABORATION D’UN DOCUMENT DE CADRAGE FINANCIER DANS LA PERSPECTIVE DU DEVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE DU PRESCOLAIRE EN RDC |
| **Objectifs** | Réaliser le cadrage financier pour le développement du préscolaire en République Démocratique du Congo |
| **Coût total** | 39 645 USD |
| **Lieu** | Ensemble du pays |
| **Durée** | 40 jours de consultation internationale durant la période durant la période du 01 Avril au 30 Juin 2020 |
| **Date de début et fin** | Début : 01 Avril 2020  Fin : 30 Juin 2020 |
| **Type de contrat** | Individuel international |
| **Rapporter au** | Programme Education Primaire de Qualité pour Tous |
| **GRANT** | Non-Grant |
| **Codes du Project et de l’activité** | 0990/A0/07/004/001/006 |

1. **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

En réponse aux besoins en matière d’éducation primaire en République Démocratique du Congo (RDC) exprimés à travers le programme de coopération avec l’UNICEF, le programme Education Primaire de Qualité pour Tous contribue à assurer aux enfants un accès universel et une augmentation significative et équitable de l’achèvement de l’éducation primaire. Le programme Education du programme de coopération Gouvernement de RDC-UNICEF vise ainsi l’atteinte de la scolarisation universelle en mettant en œuvre des paquets d’interventions qui s’appuient sur plusieurs piliers, notamment : i) l’amélioration de la redevabilité et la gestion du système éducatif, ii) l’accès et la qualité de l’éducation, iii) la réponse aux situations d’urgence.

Dans la perspective de favoriser un développement harmonieux, un apprentissage réussi à travers la scolarité et, une bonne l’insertion socio-économique, il convient d’assurer aux enfants, et notamment à ceux de milieux défavorisés, des soins et un encadrement pendant leur petite enfance. Comme certaines études l’ont montré, la préscolarisation, qui concourt à une meilleure préparation des enfants à l’entrée au primaire, a des impacts significatifs en général sur le développement de l’enfant et, en particulier, à la fois sur la rétention au primaire, sur le redoublement et la réussite scolaire.

L’enseignement préscolaire, a connu une expansion en République Démocratique du Congo, quoique sa diffusion demeure encore très faible, comparé aux autres pays de l’Afrique de l’Ouest et du Centre. En effet, le taux de scolarisation se situe à 4.8%[[1]](#footnote-2) avec 5945[[2]](#footnote-3) écoles maternelles publiques, privées et communautaires gérées par le Ministère de l’Enseignement Primaire Secondaire et Technique (MEPST). Ces structures sont localisées en grande partie en milieu urbain et accueillent des enfants de 3-5 ans tandis qu’il existe dans le même temps des structures d’éveil du jeune enfant relevant du Ministère des Affaires Sociales (MAS).

La Stratégie Sectorielle pour l’Education et la Formation (SSEF 2016-2025), document qui définit les priorités d’actions et stratégies de mise en œuvre des politiques du secteur éducation, prévoit une couverture préscolaire de 15% en 2025 et s’appuie sur deux principales modalités qui sont : i) le développement d’une offre communautaire pour favoriser l’éveil et l’éducation des enfants âgés de 3 à 5 ans avec une couverture de 15% et ii) la mise en place d’une classe pré-primaire d’une année dans les écoles primaires, qui permettra d’accueillir et de préparer 20% des enfants âgés de 5 ans aux études primaires. En alignement avec la cible 4.2[[3]](#footnote-4) de l’Objectif du Développement Durable (ODD) 4, la RDC cible un taux de scolarisation au préscolaire de 42.6% en 2030.

Plusieurs ministères sont en réalité impliqués d’une manière ou d’une autre dans le préscolaire. En effet, les ministères EPST et MAS sont les ministères de tutelle pour l’encadrement des enfants de 3-5 ans aussi bien dans les structures maternelles en milieu urbain, que communautaires en milieu rural. La formation des encadreurs est sous la tutelle des ministères de la Formation Professionnelle Arts et Métiers et l’EPST. Ces trois ministères assurent la préparation des enfants à l’entrée au primaire.

Dans le processus d’expansion du préscolaire en RDC, le gouvernement a initié depuis 2016 la mise en œuvre expérimentale de la classe unique pré-primaire de préparation des enfants de 5 ans au primaire dans 1,000 écoles primaires dont 100 ont bénéficiées de l’appui de l’UNICEF dans 3 provinces ciblées notamment à travers l’élaboration de modules, la formation des encadreurs de la classe pré-primaire, la distribution de manuels, etc. Le sous-secteur du préscolaire a également conduit, avec l’appui de l’UNICEF, le bilan de compétences des nouveaux entrants en 1ere année du primaire afin de fournir davantage d’éléments pour le développement et la mise en œuvre d’une politique du préscolaire bénéficiant du financement des ressources domestiques.

Cependant, l’expansion du préscolaire telle que prévue par la SSEF ne saurait être possible sans à la fois un financement basé sur une analyse réaliste des capacités existantes mais également des capacités à développer à partir d’un exercice de cadrage financier à élaborer ; tout cela en vue d’aboutir à différents scénarii réalistes et durables tenant compte du contexte du pays, de nature à éclairer les décideurs politiques.

1. **OBJECTIFS DE LA CONSULTATION**
   1. **- Objectif général**

L’objectif général de cette consultation est d’aboutir à un document de cadrage financier du préscolaire devant servir au développement et au financement d’une politique du préscolaire réaliste. Ce cadrage financier contribuera également à la finalisation du draft de politique du jeune enfant et pourra servir comme base de discussion pendant les arbitrages budgétaires des sous-secteurs de l’éducation.

* 1. **Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, il s’agit de :

* Faire un état des lieux du préscolaire en RDC
* Faire l’état des lieux des formules préscolaires existantes (structures maternelles de type public et privé, espaces d’éveil communautaires, garderies d’enfants) selon le régime de gestion ;
* Faire l’état des lieux du fonctionnement des services offerts incluant les aspects de dépenses, de coûts et de financement des services ; etc.
* Faire un état des lieux des niveaux académiques et de formation des enseignants/encadreurs selon les ministères en charge de l’encadrement des enfants de 3-5 ans ;
* Élaborer des scénarii d’investissement réalistes, sur la base de simulations budgétaires en tenant compte de la situation du pays et de l’état de l’offre des services ;
* Organiser un atelier de restitution et de partage des scénarii ;
* Présenter les différents scénarii aux cabinets des ministères en charge (selon leur disponibilités) ;
* Préparer une note de politique du préscolaire en RDC qui servira d’ébauche pour l’élaboration du document de politique du préscolaire
* Elaborer le document de cadrage financier du préscolaire en RDC.

1. **DEMARCHE METHODOLOGIQUE – ACTIVITES DU CONSULTANT** 
   1. **Approche**

Les travaux se feront sous forme d’ateliers qui permettront aux personnes ressources des directions et services des ministères techniques impliqués ( des personnes des programmes et des personnes des directions financières des ministère suivants : Enseignement Primaire Secondaire et Technique, Affaires Sociales, Formation Professionnelle Arts et Métiers, Plan, Budget, Finances) de mettre à la disposition du consultant, des données et informations nécessaires à l’analyse, au cadrage financier et discuter/valider les propositions de scénarii. Les données seront triangulées avec celles reçues des responsables de services comme le service de la Formation, (SERNAFOR), service en charge de la préparation de la paie des enseignants et des frais aux établissements scolaires (SECOPE), Direction des Programmes scolaires et Matériel Didactique (DIPROMAD), etc. Il est attendu que soient tenus, au minimum, deux ateliers de 5 jours chacun avec le consultant, sans compter l’atelier de restitution du rapport provisoire de cette étude. Les travaux permettront au consultant de produire un document de cadrage financier et une note de politique du préscolaire qui sera d’ébauche pour le développement d’une politique du préscolaire en RDC. Le document de cadrage sera produit à la suite des travaux.

* 1. **Equipe technique**

L’étude sera conduite par un consultant international qui apportera son expertise à l’équipe technique dans toutes les étapes.

Afin de préparer et piloter l’élaboration du cadrage financier, une équipe technique composée de services et directions clés (Inspection générale adjointe en charge de la maternelle, SERNAFOR, DIPROMAD, SECOPE, Institut National de la Statistique, DAF, etc.) des ministères techniques impliqués (Enseignement Primaire Secondaire et Technique, Affaires Sociales, Formation Professionnelle Arts et Métiers, Plan, Budget, Finances) et de l’UNICEF et autres partenaires techniques et financiers (UNESCO notamment) coordonnera les différentes étapes selon un plan de travail qu’elle définira avec le consultant international.

L’équipe nationale aidera à :

* Rassembler les données nécessaires à l’élaboration du cadrage financier du préscolaire en RDC
* Valider les analyses faites par le consultant tenant compte du contexte national
  1. **activités du consultant**

Le consultant international sera chargé de :

* Guider les actions à mener par l’équipe technique nationale ;
* Analyser les données macroéconomiques au cours de l’année de base (PIB, population, recettes de l’Etat, dépenses publiques courantes d’éducation, y compris l’éducation préscolaire) ;
* Analyser les effectifs d’enfants préscolarisés au cours des quinze dernières années ;
* Ressortir avec l’équipe technique nationale, le nombre de structures planifiées pour la construction et le coût unitaire de ces structures ;

Analyser les aspects financiers (niveau de rémunération des personnels, coûts unitaires et coûts des services pour les usagers) ;

Proposer une durée optimale de formation des encadreurs du préscolaire nécessaire qui soit soutenable et suggérer des orientations sur la rationalisation de la distribution des rôles entre les ministères en matière de formation des encadreurs ;

Effectuer une analyse de l’encadrement des élèves ;

Développer un modèle de cadrage budgétaire simple permettant de faire le costing sur la base des scenarii discutés et agréés avec les partenaires

Rédiger le document de cadrage financier incluant une esquisse d’une politique du préscolaire

* Restituer le rapport provisoire présentant le cadrage financier et une esquisse de la note de politique du préscolaire
* Finaliser la note de politique du préscolaire
* Intégrer les commentaires de l’équipe technique nationale, de l’UNICEF et finaliser le rapport de document de cadrage financier ;

1. **PRODUITS ATTENDUS ET CHRONOGRAMME**

La consultation incluant toutes les étapes indiquées dans le tableau ci-dessous s’étendra sur 3 mois à partir de la signature du contrat et pour une durée maximum de 40 jours.

Le consultant international devra donc fournir les produits suivants :

* Rapport de démarrage (*Inception report*), incluant la démarche méthodologique détaillée, le chronogramme détaillé pour chaque étape et les résultats attendus de chaque étape, une revue des sources de données.
* Rapport provisoire présentant les résultats des consultations des parties prenantes, des analyses des données collectées auprès des partenaires, le cadrage financier, les éléments d’esquisse de la note de politique du préscolaire en RDC. Il fera l’objet d’une restitution par le consultant.
* modèle de simulation budgétaire incluant différents scenarii
* Note de politique du préscolaire en RDC qui servira au développement d’un document de politique de préscolaire
* Rapport final de cadrage financier, prenant en compte les commentaires de l’UNICEF, des partenaires gouvernementaux et des partenaires au développement.

**Les décaissements s’effectuent sur la base des livrables jugé satisfaisant par l’Unicef.**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| PRODUITS | DURÉE  (# DE JOURS) | DATE LIMITE | TRANCHE DE de DÉCAISSEMENT |
| Consultation avec les parties prenantes et collecte des informations (données macroéconomiques au cours de l’année de base (PIB, population, recettes de l’Etat, dépenses publiques courantes d’éducation, y compris l’éducation préscolaire, effectifs de scolarisation, niveau de rémunération des personnels, coûts unitaires et coûts des services pour les usagers, etc.)  Rapport de démarrage | **10** | 15 avril 2020 | 20% |
| Analyse des effectifs et profil de scolarisation, analyse des données macroéconomiques, recettes de l’Etat, dépenses publiques courantes d’éducation, y compris l’éducation préscolaire, analyse de l’encadrement des élèves, etc. *(30 avril 2020)*  Analyse des aspects financiers (rémunération du personnel, coûts unitaires) et Modèle de cadrage financier *(15 Mai 2020)*  Esquisse de note de politique du préscolaire *(20 mai 2020)* | **15** | 15 Mai 2020 | 20% |
| Rapport provisoire et atelier de restitution du rapport provisoire | **05** | 20 mai 2020 | 20% |
| Note de politique sectorielle finalisée tenant compte des contributions données durant l’atelier de restitution (*15 Juin 2020)*  Rapport final incluant les contributions données durant l’atelier de restitution, la note de politique sectorielle finalisée, un résumé exécutif | **10** | 30 Juin 2020 | 40% |
| Total | 40 | - | 100% |

1. **QUALIFICATION ET EXPERIENCE DU CONSULTANT INTERNATIONAL**

Afin d’effectuer ces travaux, le consultant international doit avoir les compétences suivantes :

* Avoir un diplôme universitaire de doctorat en sciences sociales, sciences de l’éducation (de préférence économie de l’éducation) ou dans une discipline étroitement liée à l’étude
* Avoir au moins 20 ans d’expérience professionnelle pertinente dans le domaine de l’éducation et de l’éducation préscolaire
* Avoir une expérience prouvée dans l’élaboration de modèle de cadrage financier des sous-secteurs de l’éducation, particulièrement celui du préscolaire
* Avoir une très bonne connaissance du contexte de l’Education, des systèmes et politiques éducatives des pays de l’Afrique de l’Ouest et du Centre
* Avoir déjà élaboré des documents de cadrage financier du préscolaire dans ces pays.
* Démontrer, avec des évidences de résultats dans le passé, son aptitude à travailler en équipe
* Bien maitriser le français et l’anglais et être disponible pour toute la période de la consultation.

1. **CONDITIONS DE TRAVAIL**

La consultation est basée sur un travail à domicile et des missions pertinentes en RDC seront planifiées pour recueillir les informations nécessaires, travailler avec l’équipe nationale et restituer le rapport provisoire.

Des discussions périodiques auront lieu avec le bureau de l’Unicef à Kinshasa et avec le bureau régional et les observations émises devront être prises en compte par le consultant international dans les produits à livrer.

Les rapports et tous les documents afférents seront produits en français mais la maîtrise de l’anglais est impérative pour exploiter les éventuelles ressources disponibles dans cette langue.

Les livrables seront soumis dans leur version électronique et selon le chronogramme indiqué plus haut.

1. **PROCESSUS DE SELECTION DU CONSULTANT**

La modalité utilisée pour la sélection du consultant international est l’appel international à candidatures ouvert.



En plus des considérations techniques et financières, le choix du consultant sera fonction de sa disponibilité immédiate.

* Offre technique : document d’un maximum de 15 pages où le/la consultant/e :

(a) explique sa compréhension des Termes de Référence en évitant de simplement les recopier ;

(b) explique comment sera conduite l’étude pour l’élaboration du cadrage financier du prescolaire à partir d’une méthodologie claire;

(c) inclut le plan de travail ;

(d) présente un tableau synthétique avec les différentes études de ce type déjà réalisées, (e) présente son Curriculum vitae ; (f) confirme sa disponibilité pour la période considérée.

* Offre financière**:** Elle sera présentée sous la forme d’un budget détaillé présentant les activités prévues dans le plan de travail, y compris la logistique (perdiem et autres), les honoraires, les coûts indirects (frais de visa, etc.) Le consultant fera une offre financière qui inclura le coût d’honoraires journalier et le nombre de jours de consultation. Cette offre devra présenter le coût détaillé par rubrique incluse dans chaque étape.

Attention : les deux offres techniques et financières doivent impérativement être présentées pour que les candidatures puissent être examinées





|  |  |
| --- | --- |
| Préparé par : Evyline Nzi, Spécialiste Education |  |
| Validé par : Joëlle Ayité, Chef de Section Education |  |
| Visé par : Ousmane Niang, Chef section politiques sociales |  |
| Visé par : Souleymane Henikoye, Chef ressources humaines |  |
| Approuvé par : Katia Marino, Représentant Adjoint |  |

1. Annuaire statistique 2017-2018, EPST [↑](#footnote-ref-2)
2. Annuaire statistique 2017-2018, EPST [↑](#footnote-ref-3)
3. La cible 4.2 de l’ODD 4 stipule que « *que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire gratuite, obligatoire et de qualité d’****au moins une année****, dispensée par des éducateurs bien formés*» [↑](#footnote-ref-4)